

10 000 VEHICULES par JOUR dans la Borde. Ce n'est plus tolérable.

Vendredi 9 octobre 1992, l'Association Qualité de Vie de la Borde, ainsi que d'autres habitants de la Borde, ont été reçus par le Maire de Montesson et par le Conseiller Général afin de réfléchir à la mise en oeuvre des propositions contenues dans le Bulletin d'information N°1 du 1er octobre 1992.

Le Maire nous a indiqué :

1° que la déviation du RD 21, dont la mise en service est prévue en 1998 (!!!), permettra le soulagement des quais de Sartrouville et de la Borde, celle-ci pouvant être raccordée à l' A 14,

2° qu'il constatait, par rapport aux comptages effectués en septembre 1992 une amélioration "légère" de la répartition de la circulation dans la Borde,

3° qu'il souhaitait poursuivre avec le Maire de Sartrouville des négociations afin d'alléger la situation de transit.

Après une intense discussion, le Maire avec toutes les parties présentes, envisage, pour résoudre ce flux de 10 000 VOITURES /JOUR de fermer et bloquer les quais au niveau de la société Léopold, de freiner la circulation du boulevard Léon Blum par des chicanes jardinières et de changer la cadence du feu tricolore en haut du boulevard afin de décourager DEFINITIVEMENT ce transit, qui gangrène notre QUALITE de VIE de la BORDE.

C'EST LA SEULE SOLUTION POUR SUPPRIMER CET ENVAHISSEMENT QUOTIDIEN.

C'EST UN PROBLEME DE QUARTIER ET NON DE RUES. SOYONS SOLIDAIRES et enfin, nous pourrons profiter, sans contraintes, en toute sécurité pour nos enfants, d'un ENVIRONNEMENT QUALITATIF de la BORDE.

Afin de soutenir cette action, nous vous remercions de retourner ce deuxième bulletin d'information au Maire de Montesson.

Association Qualité de Vie de la Borde.

(statut déposé en Sous-Préfecture de St Germain-en-Laye)

Nom : Prénom :
Rue :
Ville : 78 360 MONTESSON

□ SOUTIENT ACTIVEMENT LA QUALITE DE VIE DE LA BORDE.